

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 6 août 2014 - 7h15 (CET)



Information réglementée - Ageas annonce un nouveau programme de rachat d'actions

Ageas annonce ce jour la décision du Conseil d'Administration, basée sur l'autorisation donnée par les actionnaires fin avril 2014, de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions, portant sur ses actions ordinaires en circulation, pour un montant d'EUR 250 millions^{1/2}.

Ageas lancera le programme de rachat d'actions le 11 août 2014 pour une période se terminant le 31 juillet 2015.

Ce programme sera mis en œuvre conformément aux meilleures pratiques du secteur et aux lois et règlements y applicables. A cette fin, Ageas a mandaté un courtier indépendant et l'a chargé d'exécuter le programme au nom d'Ageas par des achats sur le marché, via NYSE Euronext Bruxelles.

Les actions rachetées seront détenues comme actions propres jusqu'au moment où une décision d'annuler ces actions sera formellement approuvée par les actionnaires. Le rachat d'actions n'affectera pas la solvabilité des activités d'assurance.

Ageas informera le marché de manière complète sur l'évolution de cette transaction, dans le respect des obligations réglementaires.

Ageas est un groupe d'assurance international riche de quelque 190 années d'expérience et de savoir-faire. Classé dans le Top 20 européen de l'assurance, Ageas a choisi de concentrer ses activités sur l'Europe et l'Asie qui, ensemble, forment le plus grand marché de l'assurance au monde. Les activités d'assurance se répartissent en quatre secteurs opérationnels: Belgique, Royaume-Uni, Europe continentale et Asie. Elles sont menées par des filiales d'Ageas à 100% ainsi que par le biais de partenariats avec des institutions financières de référence et des distributeurs de renom dans le monde entier. Ageas est actif via des partenariats performants en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde et en Thaïlande; et par le biais de filiales en France, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. En Belgique, via AG Insurance, Ageas est le leader incontesté dans les segments vie individuelle et employee benefits, et se profile aussi comme acteur de référence en non-vie. Au Royaume-Uni, Ageas occupe la sixième place sur le marché de l'assurance non-vie mais la deuxième place en nombre de véhicules assurés, et jouit, par ailleurs, d'une bonne position sur le marché très porteur des assurances aux personnes de plus de 50 ans. Ageas emploie plus de 13.000 personnes dans les entités consolidées et plus de 30.000 dans les partenariats non consolidés, et réalise un encaissement annuel de plus d'EUR 23 milliards.

¹ Ageas détient actuellement près de 3,63% d'actions propres (principalement des actions liées aux FRESH - Floating Rate Equity-linked Subordinated Hybrids). La limite autorisée pour le rachat d'actions émises (maximum 10%) autorisée par les actionnaires ne sera pas dépassée.

² Ageas a informé la Banque Nationale que cette opération peut être considérée comme non stratégique au sens de l'article 36/3 §2 de la Loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque Nationale de Belgique.

EURONEXT BRUXELLES

Ticker: AGS

ISIN: BE0974264930

CONTACT MEDIA

+32 (0)2 557 57 37

INVESTOR RELATIONS

+32 (0)2 557 57 33

Ageas

Rue du Marquis 1

1000 Bruxelles - Belgique

www.ageas.com